

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2023-06-12 à 19 h 00 en présentiel**

Présences : Jessica Fortin, parent
Marie-Noëlle Ouellet, parent
Isabelle Savard, parent
Kevin Ringuette, parent
Julie Genest, soutien
Ariane Forget, enseignante
Sandra Guimont, enseignante
Nathalie Wiseman, enseignante
Josée Robert, enseignante

Absences motivées : Karine Dolbec, parent, Chantal Drouin, technicienne sdg

Absences non motivées : Roxanne Barrette, parent

Participaient également : Annie Guilbault, directrice

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction, Mme Annie Guilbault constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-22/23-448– Adoption de l'ordre du jour du 2023-06-12

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2023-04-24
4. Suivis au procès-verbal du 2023-04-24
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation des frais chargés aux parents (articles 77.1, 87 et 97)
7. Adoption de l'Assemblée générale des parents 2023-2024
8. Approbation dérogation alimentaire pour les élèves de 4^e année

Consultation

9. Politique sur les frais remboursables dus à un déplacement de cadre d'une fonction
10. Rapport annuel du plan de lutte contre l'intimidation

Informations

11. Membres de la communauté
12. Communications
 - a) du président
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la représentante du service de garde
 - e) du représentant du personnel de soutien
13. Questions et commentaires des membres
14. Autres sujets
15. Levée de l'assemblée

Madame Jessica Fortin Tremblay propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 8 pour la dérogation alimentaire du 20 juin des élèves de 4^e année.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2023-04-24**

Proposition no CE-22/23-449 - Adoption du procès-verbal du 2023-04-24

Au point 8 : ajouter une majuscule à « Sous-Bois »

Au point 12 : retirer le « et »

Madame Ariane Forget propose d'adopter le procès-verbal du 24 avril 2023 avec les modifications demandées.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2023-04-24**

Mme Cynthia Lagacé avait remis la documentation à la direction.

L'activité Sous-Bois Ville a été ajoutée à la programmation des activités au service de garde lors des journées pédagogiques.

Madame Annie Guilbault mentionne qu'une nouvelle signalisation a été ajoutée à l'entrée du stationnement sur la rue Tardif.

Madame Annie Guilbault fait le suivi quant à la lettre d'engagement sur la sécurité aux abords de l'école envoyée aux parents. De plus, elle lit le courriel aux membres concernant l'affichage de pancartes « Ralentissez » envoyé par la présidente. Elle mentionne que le voisinage n'est pas intéressé par l'affichage permanent des pancartes sur leur terrain.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

DÉCISIONS

6. **APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS**

Proposition no CE-22/23-450 - Approbation des frais chargés aux parents

Madame Annie Guilbault, mentionne que nous recevons une subvention pour les sorties scolaires liées au programme de formation l'an prochain, d'environ 28\$ par élève.

Madame Karine Dolbec fait mention de quelques petites précisions à ajouter sur les listes de fournitures scolaires à acheter par les parents. Quelques modifications seront prises en compte.

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'approuver les frais chargés aux parents avec les modifications apportées.

Approuvé à l'unanimité

7. **ADOPTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2023-2024**

Proposition no CE-22/23-451 – Adoption de l'Assemblée générale des parents 2023-2024

La date retenue pour l'Assemblée générale des parents, sera le 6 septembre à 18h30.

Madame Isabelle Savard propose d'approuver la date de l'Assemblée générale des parents 2023-2024

Adopté à l'unanimité



8. **APPROBATION D'UNE DÉROGATION ALIMENTAIRE POUR LES ÉLÈVES DE 4^E ANNÉE**

Proposition no CE-22/23-452 – Approbation d'une dérogation alimentaire pour les élèves de 4^e année

Les enseignantes de 4^e année demandent une dérogation pour faire un dîner pizza le 20 juin avec leurs élèves afin de remplacer une sortie éducative qui a été annulée.

Madame Nathalie Wiseman propose d'approuver la dérogation alimentaire du 20 juin telle que proposée.

Approuvé à l'unanimité

CONSULTATION

9. **POLITIQUE SUR LES FRAIS REMBOURSABLES DUS À UN DÉPLACEMENT DANS LE CADRE D'UNE FONCTION**

Politique sur les frais remboursables dus à un déplacement dans le cadre d'une fonction

La consultation a eu lieu et aucun membre n'a de question.

10. **RAPPORT ANNUEL DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION**

Rapport annuel du plan de lutte contre l'intimidation

Madame Annie Guilbault présente le rapport annuel du plan de lutte contre l'intimidation.

INFORMATIONS

11. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun.

12. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Absente.

b) De la direction

Madame Annie Guilbault mentionne que les travaux sur le projet éducatif sont presque terminés, ils sont présentés au comité le 27 juin 2023.

Concernant les barèmes, il n'y aura plus de %, ce sera des couleurs et des lettres. Ce barème sera présenté à tous les parents lors des assemblées de début d'année.

c) Du représentant au comité de parents

Aucune

d) De la représentante du service de garde

Absente

e) Du représentant du personnel de soutien

Madame Julie Genest mentionne que les enfants sont fatigués à l'approche des vacances d'été.

13. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Madame Jessica Fortin-Tremblay demande que la version papier des documents des rencontres du CÉ ne soient plus imprimés. La version par courriel serait suffisante. Si un membre désire les recevoir en format papier, la demande devra être faite à la direction en début d'année. Elle demande aussi si ça peut être un

parent qui prene les notes. Madame Annie Guilbault mentionne que c'est la responsabilité des membres de l'école.

14. **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est abordé.

15. **PROCHAINE RENCONTRE**

Assemblée générale des parents le 6 septembre à 18h30.

16. **ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposition no CE 22/23-453 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 19h50.

Adoptée à l'unanimité

~~Julie Genest~~
Secrétaire

N'est plus à l'emploi
du CSS.

Nathalie Wiseman
enseignante CE
présente lors de l'Assemblée

Keven Ringuette
Vice-Président